

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP24-2024, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de créer la zone résidentielle EH08R à même une partie de la zone commerciale EH03C »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 7 octobre 2024, a adopté le premier projet de règlement numéro PP24-2024, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de créer la zone résidentielle EH08R à même une partie de la zone commerciale EH03C ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 23 octobre 2024, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au Règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après afin :
 - de créer la zone résidentielle EH08R à même une partie de la zone commerciale EH03C (secteur situé au sud de la rue Principale et à l'ouest de la route Jean-Lapierre) et d'y autoriser les habitations unifamiliales, bifamiliales, trifamiliales et multifamiliales d'un maximum de 8 étages; et
 - de préciser les dispositions relatives aux cases de stationnement dans la zone résidentielle EH08R et d'y autoriser un ratio minimal de 0,75 case de stationnement par logement.
4. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter concernées.
5. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 11 octobre 2024.

La cheffe de la division contentieux civil et pénal,

M^e Andrée-Anne Benjamin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 11 octobre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 11 octobre 2024.

La cheffe de la division contentieux civil et pénal,

M^e Andrée-Anne Benjamin